



PROCES-VERBAL du Bureau Communautaire Séance du 12 septembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- En exercice : 14
- Présents : 11
- Total des votants : 13

L'An deux mille vingt-quatre, le douze du mois de septembre à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis au sein de la salle de réunions de la Communauté de Communes Campagne de Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Bureau le vendredi 6 septembre 2024.

PRESENTS :

- GIRARD Serge, Président,
- CARLIERE Frédéric, 1er Vice-Président,
- DUBOCAGE Kévin, 2^{ème} Vice-Président,
- MOIZAN Gérard, 3^{ème} Vice-Président,
- GEULIN Isabelle, 4^{ème} Vice-Présidente,
- FLEURY David, 6^{ème} Vice-Président,
- DHERVILLEZ Pascale, 8^{ème} Vice-Présidente,
- JEZEQUEL David, 9^{ème} Vice-Président,
- ROSE Marc, 1^{er} membre du bureau,
- SOLINAS Christian, 2^{ème} membre du bureau,
- PAUMELLE René, 3^{ème} membre du bureau

EXCUSEE :

- Mme VANIER Pascaline, 4^{ème} membre du bureau

POUVOIRS DE :

- M. NIEPCERON Hervé, 5^{ème} Vice-Président à M. CARLIERE Frédéric, 1er Vice-Président,
- Mme BRULIN Corinne, 7^{ème} Vice-Présidente à M. FLEURY David, 6^{ème} Vice-Président.

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

- Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services,

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Bureau communautaire

L'ordre du jour est le suivant :

- Autorisation de signature d'un contrat avec le cabinet finances T&A secteur public pour réaliser les missions d'un directeur financier externalisé ;
- Autorisation de signature de l'avenant à la convention France-Services – DGFIP de Normandie ;
- Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition des locaux avec les communes de Bénarville, Bretteville-du-Grand-Caux, Grainville-Ymauville, Houquetot, Manneville-la-Goupil, Saint-Maclou-la-Brière, Saussezemare-en-Caux, Vattetot-sous-Beaumont, Virville dans le cadre de l'itinérance France Services ;
- Autorisation de signature de la convention tripartite d'utilisation de la salle de préparation du dojo par une sophrologue et les élèves du collège André Gide de Goderville ;
- Autorisation de signature de conventions tripartites de passage sur des terrains privés dans le cadre du ramassage des ordures ménagères.

1. Autorisation de signature d'un contrat avec le cabinet finances T&A secteur public pour réaliser les missions d'un directeur financier externalisé

Après lecture de la délibération,

A l'unanimité,

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré, décide d'autoriser le Président à signer le contrat avec le cabinet FINANCES T&A Secteur public pour réaliser les missions d'un directeur financier externalisé, à compter du 1^{er} novembre 2024, pour une durée de 3 mois, renouvelable 1 fois.

2. Autorisation de signature de l'avenant à la convention France-Services – DGFIP de Normandie

Question annulée

3. Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition des locaux avec les communes de Bénarville, Bretteville-du-Grand-Caux, Grainville-Ymauville, Houquetot, Manneville-la-Goupil, Saint-Maclou-la-Brière, Saussezemare-en-Caux, Vattetot-sous-Beaumont, Virville dans le cadre de l'itinérance France Services

Après lecture de la délibération,

A l'unanimité,

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré, décide d'autoriser le Président le Président à signer les conventions de mise à disposition des locaux avec les communes de Bénarville, Bretteville-du-Grand-Caux, Grainville-Ymauville, Houquetot, Manneville-La- Goupil, Saint-Maclou-La-Brière, Saussezemare-en-Caux, Vattetot-sous-Beaumont, Virville dans le cadre de l'itinérance France Services sur le territoire Campagne de Caux.

4. Autorisation de signature de la convention tripartite d'utilisation de la salle de préparation du dojo par une sophrologue et les élèves du collège André Gide de Goderville

Après lecture de la délibération,

A l'unanimité,

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré, décide d'autoriser le Président à signer la convention tripartite d'utilisation de la salle de préparation du Dojo par une sophrologue et les élèves du collège André Gide dans la cadre d'un atelier sophrologie.

5. Autorisation de signature de conventions tripartites de passage sur des terrains privés dans le cadre du ramassage des ordures ménagères

Après lecture de la délibération,

A l'unanimité,

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré, décide d'autoriser le Président à signer les conventions tripartites de passage avec l'entreprise VEOLIA et les propriétaires privés concernés par le passage de l'entreprise sur leurs terrains privés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Le Président
M. GIRARD Serge

Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE

